

Cities After Dark

Paris – Plan d’Action Intégré



Table of contents

1.	Résumé exécutif	4
	Contexte et cadre	4
	Vision et orientation stratégique	4
	Dimensions transversales.....	5
	Gouvernance et mise en œuvre	5
	Approche financière et partenariale	5
	Suivi, évaluation et apprentissage	6
	Gestion des risques et implantation dans la durée	6
	Conclusion	6
2.	Introduction	7
	2.1 Cities After Dark et ses grands axes	7
	2.2 Paris la nuit : pourquoi nous avons choisi de participer à Cities After Dark	7
	2.3 Comprendre les concepts liés d'URBACT : durabilité, intégration, participation et planification	9
	2.4 Développer le plan d'action : méthodologie et mise en place	9
	2.5 Acteurs et parties prenantes de ce plan.....	11
2.	Contexte, besoins et vision	12
	3.1 Comprendre et s'emparer des grandes thématiques de Cities After Dark	12
	3.2 Aperçu de l'économie nocturne parisienne.....	13
	3.3 Articulation du PAI et de l'économie nocturne via des stratégies politiques sur plusieurs niveaux.....	15
	3.4 Identifier les enjeux de l'économie nocturne parisienne.....	16
	3.5 Notre vision pour la vie nocturne parisienne	17
	Comment cette vision a été construite.....	17
	De la vision à l'action.....	18
	3.6 Analyse des principaux défis d'intégration : les aspects clés de l'intégration de l'économie nocturne à Paris.....	18
	3.7 Comment notre PAI intègre les thématiques transversales d'URBACT	19
	3.8 Exploring Our Initial Ideas for Testing Actions	20
3.	Le Plan d'Action de Paris	24
	Objectif 1 – Construire une culture de la nuit bienveillante.....	24
	Objectif 2 – Impliquer les jeunes : l'avenir de la vie nocturne	24
	Objectif 3 – Accompagner et renforcer les professionnel.e.s de la nuit	25
	Objectif 4 – Renforcer l'action institutionnelle	25
1.	Cadre de mise en œuvre	26
	5.1 Pilotage et gouvernance	26

<i>5.2 Construire une mobilisation collective durable autour de la politique de la nuit</i>	26
<i>5.3 Approche financière pour la mise en œuvre du PAI</i>	27
<i>5.4 Calendrier de mise en œuvre</i>	27
<i>5.5 Suivi de la mise en œuvre et évaluation de l'impact</i>	28
<i>5.6 Gestion des risques</i>	28
Conclusion	31
<i>Communication et diffusion</i>	31
<i>Prochaines étapes (Novembre 2025 – Avril 2026)</i>	31
<i>Contacts clés</i>	31

1. Résumé exécutif

Contexte et cadre

Entre 2023 et 2025, Paris a pris part au réseau Cities After Dark, l'un des réseaux de planification d'action d'URBACT IV, qui accompagne dix villes européennes dans l'élaboration de Plans d'Action Intégrés consacrés à l'économie nocturne. Cette initiative favorise l'apprentissage croisé et la coopération pour aborder les multiples dimensions de la vie nocturne : économiques, culturelles, sociales, environnementales et liées à la gouvernance.

Capitale mondiale dotée d'une vie nocturne foisonnante et de plus de 83 000 travailleur·euse·s de nuit, Paris fait face à un défi constant : concilier son dynamisme culturel et économique avec la qualité de vie de ses habitant·e·s. Le bruit, la sécurité, l'égalité de genre, la mobilité et la durabilité figurent parmi les préoccupations majeures. En rejoignant Cities After Dark, Paris vise à renforcer sa politique nocturne à long terme, à renouveler la collaboration entre les parties prenantes et à s'inspirer des méthodologies européennes fondées sur l'intégration, la participation et la gouvernance fondée sur les données.

La vie nocturne parisienne constitue un pilier essentiel de l'identité et de l'attractivité de la capitale. Elle englobe les bars, clubs, théâtres, festivals et espaces publics, et s'étend aux domaines culturels, sociaux et récréatifs. Le Conseil de la Nuit, créé en 2014 sous l'égide de l'adjoint·e à la Maire en charge de la politique de la nuit, rassemble les services municipaux, les professionnel·le·s, les associations et les chercheur·euse·s pour coordonner des initiatives allant de la prévention des risques à la transition écologique.

Cependant, la dégradation de certains comportements, la montée de l'intolérance chez les riverain·e·s et la persistance de pratiques à risque, notamment dans les espaces privés, ont mis en lumière la nécessité d'une stratégie plus globale et participative. Le Plan d'Action Intégré (PAI) a donc été conçu pour connecter les initiatives existantes, renforcer la coopération et structurer un cadre cohérent à l'échelle de la ville, en faveur d'une vie nocturne sûre, inclusive et durable.

Vision et orientation stratégique

Le Plan d'Action Intégré (PAI) imagine le Paris nocturne comme une ville où habitant·e·s, visiteur·euse·s et noctambules peuvent profiter d'expériences de vie nocturne créatives, inclusives et durables, fondées sur le respect et la sécurité.

Co-construite avec le Groupe Local URBACT (ULG), composé de professionnel·le·s de la nuit, d'associations, de services municipaux et de chercheur·euse·s, cette vision combine savoirs de terrain et expertise académique. Elle se traduit par trois grands principes directeurs :

- Développer un récit positif autour de la vie nocturne et des valeurs partagées de respect
- Concevoir des interventions et des formations adaptées à différents publics et contextes
- Aligner les attentes et les responsabilités entre la municipalité, les professionnel·le·s et les habitant·e·s / noctambules

Le PAI de Paris décline cette vision à travers quatre objectifs interconnectés intégrant communication, formation, gouvernance et actions de terrain :

1. Construire une culture positive de la vie nocturne

Des campagnes d'envergure, des dispositifs de médiation sur le terrain et des messages diffusés dans les transports encourageront des comportements respectueux et inclusifs, réduiront les tensions et renforceront les liens entre les différents publics de la nuit.

2. Impliquer les jeunes générations

Une communication ciblée et des initiatives menées par les pairs, telles que le programme des Ambassadeur·rice·s de la Nuit et le kit Ma première soirée, contribueront à développer une culture du soin, du consentement et du soutien mutuel.

3. Renforcer les acteur·rice·s de la vie nocturne

Les équipes de lieux, organisateur·rice·s et bénévoles bénéficieront de formations ciblées et de modules en ligne portant sur la réduction des risques, la prévention des violences sexistes et sexuelles et la durabilité. Des protocoles standardisés et sensibles au genre guideront les pratiques professionnelles, tandis que les associations et collectifs seront accompagnés pour pérenniser des événements porteurs de valeurs.

4. Consolider la responsabilité institutionnelle

Les outils et contrats municipaux intégreront des standards de prévention et de durabilité, tandis que la surveillance sonore et la cartographie de quartier renforceront la prise de décision fondée sur les données. Une meilleure coordination entre médiateur·rice·s, police municipale et habitant·e·s favorisera une responsabilité partagée sur le terrain.

Dimensions transversales

Le PAI intègre l'égalité de genre, la durabilité, la numérisation et l'accessibilité dans l'ensemble de ses actions:

- L'égalité de genre est renforcée à travers des formations, des campagnes de sensibilisation et des dispositifs pilotes tels que Demandez Angela et des partenariats avec des applications de sécurité.
- Les objectifs environnementaux sont poursuivis via des chartes éco-responsables, des formations et des appels à l'innovation verte dans les activités nocturnes.
- Les outils numériques et d'accessibilité, tels que Paris.fr et Music in Paris, améliorent la visibilité et l'inclusivité des lieux labellisés.

Gouvernance et mise en œuvre

La mise en œuvre du PAI s'appuiera sur un modèle de gouvernance renouvelé, ancré dans le Conseil de la Nuit et ses groupes de travail thématiques. Deux ateliers de concertation organisés en 2024 ont posé les bases de cette nouvelle structure, visant à renforcer la représentativité, l'inclusion et l'efficacité opérationnelle.

Au-delà de la gouvernance formelle, les élu·e·s d'arrondissement nouvellement désigné·e·s seront formé·e·s à la gestion de la vie nocturne, et la coordination interdirectionnelle sera consolidée grâce à la désignation de référent·e·s Nuit au sein des services. Sur le terrain, un modèle de « gouvernance de terrain » reliera associations, médiateur·rice·s et police municipale afin d'améliorer la réactivité et la résolution des problèmes.

Approche financière et partenariale

Le PAI s'appuie principalement sur les ressources municipales existantes et sur le budget dédié à la politique de la nuit, dont 95 % soutient des projets portés par des associations. Les volets

communication et recherche seront renforcés grâce à des partenariats, des campagnes mutualisées et des financements externes, incluant les appels à projets Paris Recherche et les coopérations interurbaines d'URBACT. Ce modèle hybride garantit la faisabilité du plan ainsi que sa viabilité financière à long terme.

Suivi, évaluation et apprentissage

Les avancées seront mesurées à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs évaluant à la fois les réalisations (formations, campagnes, partenariats) et les effets produits (sécurité, inclusion, évolution des comportements).

Des études de référence menées avec Consentis (sur les violences sexistes et sexuelles) et avec la Mission métropolitaine de prévention des risques alimenteront les évaluations futures. Une collaboration avec l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) permettra d'intégrer une lecture spatiale et fondée sur les données, en cartographiant la sécurité, les mobilités et l'activité nocturne afin d'orienter les actions.

Gestion des risques et implantation dans la durée

Le plan prend en compte les risques liés aux cycles politiques, aux contraintes budgétaires, aux difficultés de coordination et à l'efficacité de la communication. Les mesures préventives prévues incluent :

- le renforcement de la gouvernance et de la coordination interdirectionnelle ;
- l'implication et la formation continues des parties prenantes ;
- la diversification des sources de financement et une planification adaptative ;
- une évaluation fondée sur les données et des campagnes-tests auprès des publics cibles.

Conclusion

À l'issue de sa participation au réseau Cities After Dark, la Ville de Paris présente ce Plan d'Action Intégré comme le résultat de deux années de collaboration européenne, mais aussi comme le socle d'une stratégie locale renouvelée. Il trace une feuille de route claire pour développer, au cours du prochain mandat municipal, une vie nocturne plus sûre, plus inclusive et plus durable.

Le PAI fera l'objet d'une diffusion à la fois locale et nationale afin d'en assurer une large appropriation. À l'échelle locale, il sera présenté au Conseil de la Nuit et aux nouveaux·elles élus·e·s d'arrondissement, accompagné de rencontres avec les associations et les réseaux professionnels. À l'échelle nationale, Paris partagera son expérience au sein du réseau des villes françaises engagées dans les politiques de la nuit, ainsi que via le Knowledge Hub d'URBACT.

Entre novembre 2025 et avril 2026, la Ville concentrera ses efforts sur la mise en œuvre concrète du plan : relance du Conseil de la Nuit, déploiement de la campagne de communication « Paris je t'aime la nuit » et renforcement de la coordination interdirectionnelle autour des enjeux de la vie nocturne.

Le PAI s'inscrit comme un cadre stratégique au service du prochain mandat municipal, garantissant la continuité de la politique de la nuit parisienne au-delà des échéances électorales.

2. Introduction

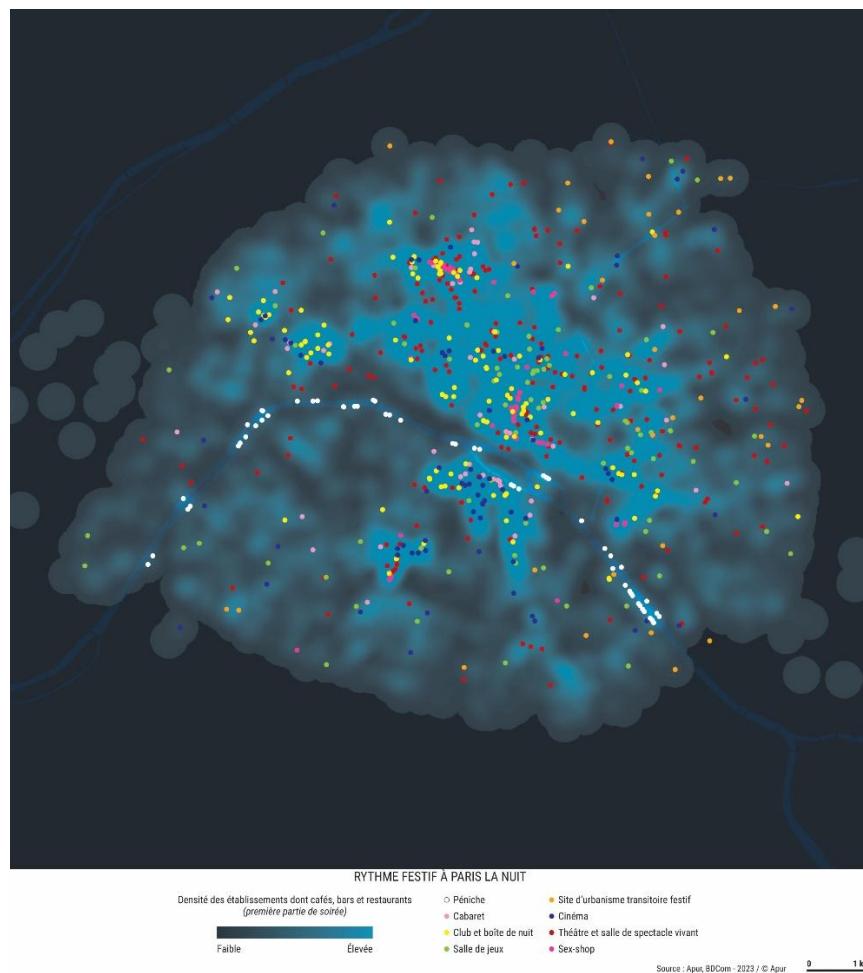
2.1 Cities After Dark et ses grands axes

Cities After Dark fait partie des trente réseaux de planification d'action (Action Planning Networks – APN) financés dans le cadre du programme URBACT IV. Actif de juin 2023 à décembre 2025, le réseau s'intéresse aux différentes dimensions de l'économie nocturne. Il accompagne dix villes partenaires dans l'élaboration de Plans d'Action Intégrés (PAI) autour de ce thème, à travers une série d'échanges d'expériences et de savoirs menés à la fois au niveau transnational et local.

Les principaux axes thématiques développés par le réseau sont les suivants :

- le secteur culturel
- la sécurité et la pollution sonore
- l'égalité de genre et les discriminations
- la mobilité durable et les transports
- l'emploi nocturne
- les espaces verts et la transition écologique
- la gouvernance de l'économie nocturne
- la mesure d'impact

2.2 Paris la nuit : pourquoi nous avons choisi de participer à Cities After Dark



Carte « Rythme festif à Paris la nuit »

Paris est la capitale de la France. Elle compte 2 175 601 habitant·e·s et figure parmi les villes les plus dynamiques au monde. Destination touristique majeure, elle accueille chaque année plus de 35 millions de visiteur·euse·s et dispose d'une économie nocturne particulièrement active, proposant une grande diversité d'activités et de lieux de divertissement. Véritable centre culturel, Paris offre de nombreuses expériences de vie nocturne, avec 13 000 bars et restaurants, 180 boîtes de nuit, 200 théâtres, 800 lieux de musique ouverts après 2 heures du matin et plusieurs grands festivals. Environ 83 000 personnes travaillent dans le secteur de la nuit à Paris.

L'un des principaux défis pour la municipalité consiste à trouver un équilibre entre le bien-être des habitant·e·s et l'attractivité de la vie nocturne, notamment en réduisant les nuisances sonores, qui demeurent une préoccupation majeure des riverain·e·s.

Depuis 2014, Frédéric Hocquard, adjoint à la Maire en charge de la politique de la nuit, pilote cette politique avec l'appui de Thierry Charlois, chargé de mission, auquel succède à partir de janvier 2025 Alix Vandon. Cette politique repose sur un dialogue permanent avec l'ensemble des acteur·rice·s concerné·e·s, réuni·e·s au sein du Conseil de la Nuit de Paris. Ce conseil rassemble des élus et des services municipaux, tant au niveau central que dans les arrondissements, des syndicats représentant les bars et clubs, des organisations professionnelles, la police nationale, des associations de quartier, des structures de prévention et de médiation, des collectifs féministes, des entreprises de transport, l'office du tourisme et bien d'autres partenaires. Nicolas Nordman, adjoint à la sécurité, défend quant à lui une approche fondée sur la coexistence pacifique et l'harmonie entre les usages.

Deux réunions plénières sont organisées chaque année pour partager les actualités et débattre des orientations et des actions menées. Huit groupes de travail thématiques se penchent sur des sujets spécifiques tels que la sécurité publique, la prévention des violences sexistes et sexuelles, la transition écologique, le tourisme et la mobilité. En 2015, un premier plan d'action a été élaboré et continue d'être mis en œuvre.

La Ville de Paris a choisi de rejoindre le réseau afin de bénéficier de méthodologies favorisant une approche intégrée et transversale des défis urbains. Ce type de cadre permet une compréhension plus globale des enjeux liés à la sécurité publique, en particulier ceux qui se manifestent la nuit. En participant à un partenariat européen, Paris souhaite également s'appuyer sur la force collective du réseau pour mobiliser plus efficacement les acteur·rice·s locaux·ales. Le cadre européen confère à la fois légitimité et visibilité, des leviers essentiels pour impliquer des parties prenantes parfois difficiles à mobiliser.

Il est en effet complexe d'influencer positivement les comportements liés aux activités nocturnes. La Ville considère donc ce réseau comme un outil précieux pour construire une stratégie cohérente et un plan d'action efficace face à ces enjeux.

Paris cherche également à s'inspirer des expériences et des innovations menées par les autres villes partenaires. À travers les échanges, les webinaires et les discussions collectives, la Ville espère acquérir de nouvelles perspectives et des idées concrètes à adapter à son propre contexte. L'un des principaux motifs d'adhésion au réseau réside dans la difficulté persistante à transformer positivement les comportements nocturnes, souvent à l'origine d'un sentiment

d'insécurité et de gêne pour les habitant·e·s. Traiter ces questions demande une approche fine et stratégique. La Ville considère que le réseau peut contribuer à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action complets visant à améliorer ces comportements et à renforcer la sécurité et la tranquillité nocturnes.

Enfin, l'appartenance à ce réseau européen favorise le développement du réseau professionnel et institutionnel parisien, à la fois localement et à l'international. Elle accroît la visibilité des actions menées par la Ville et permet de valoriser ses initiatives comme exemples de bonnes pratiques. Cette reconnaissance renforce l'impact du travail accompli tout en encourageant l'innovation et la coopération continues.

2.3 Comprendre les concepts liés d'URBACT : durabilité, intégration, participation et planification

Depuis 2002, le programme URBACT accompagne les villes européennes dans leur transformation, en favorisant la coopération et l'échange d'expériences au sein de réseaux thématiques. Il contribue à renforcer les compétences des acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre de politiques intégrées et participatives, tout en diffusant les bonnes pratiques et les enseignements issus de ces démarches.

Les villes sont aujourd'hui confrontées à de nombreux défis : changement climatique, inégalités sociales, transition numérique, fractures générationnelles, tout en demeurant des foyers de diversité culturelle, d'activité économique et de services essentiels. En partageant leurs expériences, les collectivités peuvent s'inspirer mutuellement et faire progresser le développement urbain durable.

URBACT encourage une approche globale du développement urbain, fondée à la fois sur l'intégration verticale des politiques, c'est-à-dire la coopération entre les niveaux local, régional, national et européen, et sur l'intégration horizontale, qui vise à articuler les dimensions environnementales, économiques et sociales.

Grâce à la méthode URBACT, le programme propose des outils et des processus qui invitent les villes à repenser les modèles traditionnels de gouvernance pour aller vers des approches plus inclusives et transversales. Son approche participative repose sur la conviction que le développement urbain durable se construit avant tout par des stratégies concrètes, co-construites et mises en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes locales.

2.4 Développer le plan d'action : méthodologie et mise en place

La Ville de Paris travaille depuis plusieurs années à la mise en œuvre de politiques liées à la vie nocturne. En 2015, un premier plan d'action a été élaboré par huit groupes de travail thématiques réunissant les principales parties prenantes et les services municipaux concernés. Cependant, au fil du temps, cette dynamique initiale s'est essoufflée. L'approche en silos adoptée à l'époque s'est révélée insuffisante pour répondre de manière intégrée et durable à notre principal enjeu : améliorer les comportements nocturnes et garantir une vie de nuit plus inclusive et plus sûre.

C'est dans ce contexte que la méthode URBACT a suscité un réel intérêt. Elle a offert un cadre

renouvelé de collaboration et a permis à la Ville de remobiliser ses partenaires de façon plus structurée et participative.

Le Plan d’Action Intégré a été co-construit avec la participation active des membres du Groupe Local URBACT (ULG). Ils ont contribué au diagnostic initial, à la définition de la vision et de la stratégie, ainsi qu’à l’élaboration du plan d’action. Ils ont également pris part à trois visites d’étude, qui leur ont permis d’observer directement les démarches innovantes d’autres villes et d’expérimenter de nouvelles pratiques. Cette approche collaborative a renforcé lappropriation du plan par les acteur·rice·s locaux·ales et a ravivé une dynamique collective.

Les réunions transnationales ont réuni l’équipe municipale : Thierry Charlois puis Alix Vandon, chargé·es de mission pour la politique de la nuit, ainsi que trois membres de l’Observatoire de la tranquillité publique rattaché à la Police municipale : Géraldine Biaux, Élodie Bouchut et surtout Caroline Moneron, qui a co-piloté la rédaction de ce plan pour la Police municipale. Ces rencontres ont constitué un élément central de la méthode, en favorisant des échanges structurés avec d’autres villes européennes et en apportant des perspectives nouvelles. Elles ont aussi permis à Paris de revisiter certains sujets aujourd’hui moins centraux dans l’agenda local mais encore déterminants ailleurs, comme :

- le développement de la mobilité nocturne, qui demeure un défi majeur pour de nombreuses villes;
- la création de quartiers de vie nocturne en dehors des centres-villes, s’appuyant sur de véritables investissements en infrastructures, à l’image du fort développement de La Villette à Paris;
- l’importance d’informer les touristes dès leur arrivée sur les règles et les possibilités de la vie nocturne locale;
- la découverte de financements européens et de nouvelles formes de coopération entre villes.

Les réunions thématiques en ligne ont également été précieuses. Elles ont favorisé l’émergence d’une culture commune parmi les acteur·rice·s impliqué·e·s, en approfondissant leurs connaissances sur des sujets ciblés. Par exemple, le webinaire consacré à la « ville du quart d’heure » faisait directement écho à l’ambition parisienne de rapprocher les services des besoins des usager·ère·s. Il a permis d’établir des parallèles avec la brigade municipale « tout Paris », qui vient renforcer les équipes locales de surveillance lorsque cela est nécessaire, améliorant ainsi la proximité et la réactivité, dans l’esprit de la ville du quart d’heure.

L’étude menée à Malaga sur la géographie sociale a également été une source d’inspiration majeure. Elle a mis en évidence l’importance d’analyser les usages sociaux des espaces urbains la nuit et nous a conduit·e·s à réfléchir à un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la ville nocturne.

Un autre apport essentiel du projet a été le rétablissement d’un lien fort entre la Mission Nuit et la Police municipale. Ce lien s’était progressivement distendu, alors même qu’il est essentiel à la réussite du plan et, plus largement, de la politique nocturne. Grâce à URBACT, les échanges se sont intensifiés, le rôle des agent·e·s de police travaillant la nuit a été valorisé, et leur expertise a pleinement été intégrée au processus de planification.

Enfin, la participation à URBACT a permis de mettre en lumière le travail des équipes actives le

soir ou la nuit, souvent moins visibles mais pourtant indispensables à la qualité de vie à Paris. Le programme a offert l'occasion de valoriser ces métiers sur des supports officiels comme paris.fr, lors d'événements et de festivals, et de renforcer la reconnaissance de leur rôle.

Au niveau local, les réunions du Groupe Local URBACT ont joué un rôle déterminant en créant un espace de dialogue entre associations de prévention, services municipaux et autres partenaires. Ces échanges ont permis d'identifier des enjeux communs, de renforcer la coopération et de concevoir des actions complémentaires dans le respect des missions de chacun·e. C'est là l'une des grandes forces d'URBACT : créer les conditions de rencontres qui font émerger de nouvelles perspectives, des solutions partagées et un nouvel élan collectif.

2.5 Acteurs et parties prenantes de ce plan

Piloté par la Mission Nuit et l'Observatoire de la tranquillité publique, le Groupe Local URBACT (ULG) a été créé pour rassembler un cercle ciblé d'acteur·rice·s capable·s de contribuer activement à la conception et à la mise en œuvre du projet Cities After Dark. Les membres ont été sélectionné·e·s selon trois critères principaux : leur expertise sur les questions liées à la vie nocturne, leur capacité à mobiliser et à toucher les publics concernés, et leur disponibilité pour s'impliquer concrètement. Cette approche sélective permet au groupe de travailler de manière concentrée et réactive, en complément du Conseil de la Nuit, qui conserve un rôle plus large de concertation et de représentation.

Dès le départ, le groupe a été conçu comme un espace à la fois diversifié et complémentaire. Il réunit plusieurs services municipaux : la Mission Nuit, la Police municipale et les médiateur·rice·s, ainsi que les directions de la Jeunesse, de la Santé, de la Communication, de la Transition écologique, de l'Égalité femmes-hommes, de la Participation citoyenne et du Tourisme. Cette coopération interservices garantit une approche transversale de la gouvernance de la vie nocturne.

À leurs côtés, des syndicats et collectifs de professionnel·le·s (Culture Nuit, Le SOCLE, Culture Bar Bars, Kluster Collectif) apportent une connaissance directe du terrain et des dynamiques du secteur. Des associations de prévention œuvrant sur la réduction des risques, l'égalité de genre et la médiation (Fêtez Clairs, Consentis, Pierrots de la Nuit, Noctambules Citoyens, Amicale RDR) partagent leur expertise issue de l'engagement communautaire. Enfin, des partenaires universitaires comme le Laboratoire de psychologie sociale (LAPPS) des universités Paris 8 et Nanterre contribuent par leur approche scientifique et analytique.

Ensemble, ces acteur·rice·s forment un collectif dynamique, tourné vers l'action, qui renforce les travaux du Conseil de la Nuit tout en leur donnant une dimension stratégique. Leurs contributions garantissent que les initiatives développées soient concrètes, innovantes et étroitement liées aux réalités du terrain. Le Groupe Local URBACT est ainsi devenu un véritable lien vivant entre la politique publique, la pratique professionnelle et les dynamiques citoyennes, faisant avancer le projet Cities After Dark avec à la fois vision et ancrage local.

2. Contexte, besoins et vision

3.1 Comprendre et s'emparer des grandes thématiques de Cities After Dark

La nuit constitue une dimension spatio-temporelle où se concentrent de multiples enjeux. Les politiques publiques et les stratégies intégrées jouent un rôle déterminant pour appréhender la complexité des problématiques interconnectées qui affectent les différentes dimensions de la durabilité urbaine nocturne.

Secteur culturel et économie nocturne :

Le dynamisme de l'économie nocturne a un impact majeur sur l'économie urbaine dans son ensemble. Il stimule de nombreux secteurs connexes tels que le tourisme, la restauration, les bars, la logistique, les transports ou la sécurité. Dans le même temps, les lieux culturels et musicaux participent à la revitalisation des quartiers centraux comme périphériques, en créant de nouveaux pôles d'attractivité et en redonnant vie à des espaces publics ou à des infrastructures délaissées.

La coopération entre les acteur·rice·s publics, les entreprises culturelles et la scène artistique locale est essentielle pour soutenir le secteur.

Le développement de réglementations locales innovantes, capables d'arbitrer entre les intérêts parfois divergents des différents acteurs, constitue un champ d'expérimentation important pour la gouvernance. Cela implique notamment la mise en place de formations à destination du personnel et des gérant·e·s d'établissements, afin de rendre la vie nocturne plus sûre et plus agréable pour toutes et tous.

Sécurité et pollution sonore

L'économie nocturne est souvent associée à des questions de sécurité, parfois perçues négativement par le grand public. La formation des acteur·rice·s, la sensibilisation des noctambules, la médiation entre autorités locales et professionnel·le·s ainsi que l'application des règlements sont essentielles pour réduire les conflits liés aux nuisances sonores et encourager l'installation d'équipements d'isolation acoustique dans les bars et salles de concert.

Les comportements antisociaux dans l'espace public constituent également une source de tension et influent sur le sentiment de sécurité. Pour y répondre, un ensemble d'actions complémentaires – prévention, médiation, intervention policière – est nécessaire. Les agent·e·s de la Police municipale disposent de sonomètres pour objectiver les constats de nuisances, et des radars sonores (« Méduses ») sont installés dans plusieurs quartiers pour mesurer et suivre les niveaux de bruit.

Egalité des genres et discriminations

Adapter les infrastructures urbaines aux besoins de différents publics contribue à réduire les inégalités de genre et à garantir un accès équitable aux espaces et aux opportunités de la vie nocturne. Préserver la nuit comme un espace de liberté et de sécurité pour toutes et tous suppose de garantir un accès sûr aux transports, de repenser les espaces publics et les lieux de travail, et de former les personnels de nuit à ces enjeux.

La protection de lieux identifiés comme refuges pour certains publics, notamment la communauté LGBTQI+, constitue également un enjeu central pour faire de la nuit un espace de tolérance et de lutte contre les discriminations et le harcèlement.

Mobilité durable et transports en commun

L'extension des horaires et des services de transport public joue un rôle clé dans la durabilité économique, sociale et environnementale de la nuit. Le développement de la mobilité nocturne contribue à réduire l'usage des véhicules privés, à renforcer la sécurité et à favoriser l'accès à la vie nocturne pour tou·te·s. Ces services, fiables et abordables, doivent répondre aux besoins de différents publics – travailleur·euse·s de nuit, fêtard·e·s, habitant·e·s – et couvrir non seulement les centres-villes mais aussi les quartiers résidentiels.

Emploi nocturne

Améliorer la mobilité urbaine nocturne favorise un meilleur accès à l'emploi de nuit. Il est essentiel de prendre en compte les conditions de déplacement et de travail de certain·e·s salariés·e·s, comme les agent·e·s de nettoyage, le personnel soignant ou les employé·e·s de l'hôtellerie-restauration, souvent issu·e·s des périphéries ou de milieux précaires.

L'adaptation de certains services publics, comme l'ouverture élargie des crèches, représente également un soutien important pour les parents travaillant la nuit. Ces initiatives montrent comment des services pensés pour le jour peuvent être repensés pour répondre aux besoins des habitant·e·s selon leurs rythmes de vie.

Transition écologique et espaces verts

Les services assurés la nuit contribuent aussi à améliorer la qualité environnementale et la durabilité de la ville. Si la collecte des déchets, souvent invisible, est essentielle à la propreté urbaine, l'ouverture de certains parcs ou espaces verts la nuit peut renforcer le lien avec la nature et offrir un refuge contre la chaleur, notamment pour les populations vulnérables vivant dans des logements précaires.

La réappropriation de ces espaces peut également inverser le sentiment d'insécurité qui leur est associé et encourager des activités sportives ou culturelles nocturnes, renforçant la qualité de vie et la cohésion sociale dans les quartiers.

Gouvernance de la vie nocturne

La diversité des enjeux liés à la vie nocturne nécessite des formes de gouvernance intégrées, pouvant se traduire par différents modèles : création de conseils ou commissions thématiques, missions dédiées à la nuit au sein des services municipaux, ou nomination d'élu·e·s spécifiquement chargé·e·s de la politique de la nuit. Ces dispositifs traduisent la volonté des collectivités de dépasser les approches ponctuelles pour construire de véritables politiques publiques cohérentes et transversales.

Mesure d'impact

De nombreuses villes rencontrent encore des difficultés à mesurer précisément l'ampleur et les effets de l'économie nocturne, faute de données adaptées. Pourtant, la donnée est un levier essentiel pour appuyer la décision publique, notamment dans les domaines de la gestion de l'espace public et de la mobilité.

Améliorer les méthodes de collecte et combiner approches quantitatives et qualitatives est donc indispensable pour mieux comprendre et suivre l'impact croissant de l'économie nocturne sur la ville et ses habitant·e·s.

3.2 Aperçu de l'économie nocturne parisienne

Depuis longtemps, Paris est reconnue pour sa vie nocturne dynamique, qui constitue une part

essentielle de son identité. Historiquement perçue comme une ville de tolérance et d'expérimentation, elle est passée d'une vie nocturne centrée sur les lieux clos (cabarets, boîtes de nuit, cafés-concerts) à une scène qui investit de plus en plus les espaces publics et les lieux en plein air, tels que les parcs, les canaux ou les berges. Paris a été pionnière dans l'organisation d'événements culturels nocturnes, notamment avec la création de la première Nuit Blanche en 2001, festival annuel qui transforme les espaces publics, musées et galeries en une expérience artistique nocturne. Autre exemple emblématique, la Fête de la musique, lancée en 1982, a été la première célébration mondiale de la musique dans l'espace public. Cet événement gratuit et inclusif, né à Paris, a inspiré de nombreuses villes à travers le monde à faire de la culture nocturne un levier de créativité, de lien social et de vitalité urbaine.

L'économie nocturne occupe une place centrale dans l'économie parisienne. La ville compte plus de 15 000 bars et restaurants (soit 25 % de l'ensemble des commerces), 180 boîtes de nuit et plus de 600 lieux ouverts après 2 h du matin. Paris investit activement pour préserver ses lieux existants, encourager la création de nouveaux établissements et promouvoir l'usage temporaire de bâtiments pour des activités nocturnes. Elle soutient également le développement de « tiers-lieux », espaces alternatifs accueillant événements festifs et activités récréatives. Aujourd'hui, le secteur de la nuit emploie environ 83 000 personnes, dont 13 % travaillent après 21 h.

En 2010, la Ville a organisé une assemblée consultative sur l'économie nocturne, qui a conduit à la création d'une politique dédiée et, en 2014, à la mise en place du Conseil de la Nuit. Cette politique, coordonnée par la Mission Nuit au niveau municipal, repose sur des relais dans chaque arrondissement et relève de l'adjoint à la Maire en charge de la politique de la nuit, Frédéric Hocquard. Chaque arrondissement dispose également d'un·e élu·e référent·e sur ces questions.

Le Conseil de la Nuit réunit six catégories d'acteur·rice·s : institutions, associations, syndicats, organisations spécialisées, expert·e·s et personnalités qualifiées, ainsi qu'un comité des usager·ère·s de la nuit. Huit groupes de travail thématiques y sont organisés : Nouveaux espaces pour la nuit parisienne, Prévention des risques, Lutte contre les discriminations, Mobilité, Sécurité, Commerce et travail, Promotion de la vie nocturne, et Transition écologique. Entre 2014 et 2020, le Conseil a mis en œuvre 37 actions couvrant ces thématiques afin de développer, promouvoir et réguler la vie nocturne parisienne. Parmi les initiatives phares figurent le soutien aux festivals et expositions, la cartographie des espaces extérieurs mobilisables pour des événements pendant la pandémie, l'intégration de la vie nocturne dans la stratégie touristique, la promotion de pratiques durables comme la réduction des plastiques à usage unique, ainsi qu'un partenariat avec Consentis pour diffuser la culture du consentement dans les établissements de nuit.

Paris s'attache à promouvoir une vie nocturne vivante et inclusive, accessible à tou·te·s. De nombreux musées prolongent leurs horaires d'ouverture : le Palais de Tokyo accueille le public jusqu'à minuit chaque jeudi, tandis que le Louvre, le Musée d'Orsay et le Musée du Quai Branly ouvrent jusqu'à 22 h certains soirs. Pendant l'été, la Ville élargit également l'accès aux espaces verts : en plus des 140 parcs et jardins ouverts 24 h/24 toute l'année, 14 autres restent accessibles jusqu'à minuit entre juillet et septembre, offrant aux habitant·e·s des lieux frais et sécurisés pour se promener ou se détendre après la tombée de la nuit. Des dispositifs de surveillance garantissent la sécurité du public et, en période de canicule, des parcs

supplémentaires ouvrent pour offrir de meilleures conditions de confort. Comme on aime le rappeler : « il y a forcément un jardin ouvert la nuit près de chez vous ». Par ailleurs, les équipements sportifs municipaux sont mis à disposition des associations jusqu'à minuit, favorisant des activités nocturnes sportives et conviviales.

La Ville propose également une large gamme de services nocturnes : des lignes de bus circulent de 0 h 30 à 5 h 30, 60 équipements sportifs restent ouverts jusqu'à minuit (les autres jusqu'à 22 h), cinq bibliothèques municipales accueillent le public en soirée et un bureau de poste fonctionne 24 h/24. Lors des grands événements, les transports publics sont ouverts toute la nuit pour répondre à l'affluence : le soir de la Fête de la musique, le métro, le RER, les trains Transilien, les trams et les bus Noctilien assurent un service continu. De même, le métro reste en fonctionnement une grande partie de la nuit lors d'autres célébrations majeures, comme le Nouvel An ou la Nuit Blanche, souvent avec des services prolongés ou gratuits pour permettre à toutes et tous de participer aux festivités en toute sécurité.

3.3 Articulation du PAI et de l'économie nocturne via des stratégies politiques sur plusieurs niveaux

La politique parisienne de la nuit s'inscrit pleinement dans un ensemble plus large de politiques municipales, elles-mêmes cohérentes avec les cadres régionaux, nationaux et internationaux. Loin d'agir de manière isolée, les initiatives liées à la vie nocturne sont articulées avec des stratégies publiques transversales. Parmi les principaux exemples :

- Plan d'amélioration de l'environnement sonore : la politique de la nuit contribue à la réduction des nuisances sonores générées par les établissements et les activités nocturnes.
- Contrat municipal de prévention et de sécurité : la Police municipale intervient sur les incivilités et veille à la sécurité pendant les heures de nuit.
- Plan climat : des initiatives comme le Club Zéro Plastique ou la Charte des événements écoresponsables encouragent la réduction des plastiques à usage unique et le réemploi, intégrant ainsi les pratiques nocturnes dans les objectifs environnementaux de la Ville.
- Stratégie parisienne handicap & accessibilité universelle : les lieux de nuit sont incités à renseigner leurs conditions d'accessibilité sur la plateforme nationale Accès Libre ou sur l'outil associatif Music in Paris, facilitant ainsi la préparation des sorties pour les personnes en situation de handicap.
- Démarche égalité : la Ville soutient les associations qui forment les professionnel·le·s du secteur et sensibilisent les publics nocturnes à l'égalité et au respect mutuel
- Plan local d'urbanisme : des mesures d'urbanisme temporaire favorisent la création d'activités nocturnes et l'usage flexible des espaces urbains.

Paris participe également à la Plateforme nationale de la vie nocturne, qui réunit dix autres villes, des syndicats professionnels, des entreprises et des associations. Ce réseau permet des échanges de bonnes pratiques et une action commune en faveur d'innovations réglementaires, telles que la « loi sur l'antériorité », qui protège les établissements (bars, clubs) légalement implantés avant l'arrivée de nouveaux riverain·e·s, dès lors qu'ils respectent la réglementation.

La Ville souhaite renforcer ces liens afin de garantir que les initiatives liées à l'économie nocturne soient pleinement alignées avec les stratégies municipales, nationales et internationales, dans une logique de cohérence et de durabilité à long terme.

3.4 Identifier les enjeux de l'économie nocturne parisienne

Paris a toujours été une ville qui s'anime après la tombée de la nuit. Cependant, les évolutions récentes des comportements nocturnes soulignent la nécessité d'une approche plus intégrée et participative. Au fil des années, la Ville a observé une dégradation progressive des comportements sociaux pendant la nuit, accompagnée d'une intolérance croissante des habitant·e·s face aux incivilités. Si les politiques existantes ciblent principalement les lieux publics de la vie nocturne, les soirées privées – où, selon les données de la Police et des hôpitaux, se concentrent environ 80 % des cas de soumission chimique, de surdoses et de violences sexuelles – demeurent largement en dehors du champ d'action public.

Les interventions actuelles, bien qu'utiles, fonctionnent souvent en silos et manquent de moyens suffisants. Par exemple, la Ville soutient trois structures distinctes, chacune spécialisée dans la prévention des violences sexistes et sexuelles, la réduction des risques liés aux drogues ou la lutte contre le bruit. Dans le même temps, la Police municipale veille au respect de la réglementation sur les nuisances sonores et l'usage des terrasses, mais seules environ 60 des 180 boîtes de nuit parisiennes participent activement à des démarches de prévention structurées. Certains quartiers bénéficient déjà d'approches intégrées et innovantes, mais ces réussites restent encore ponctuelles en raison de capacités limitées.

L'objectif principal du projet Cities After Dark est donc de développer une stratégie globale, coordonnée et participative, visant à influencer positivement les comportements nocturnes à Paris.

Les thématiques prioritaires sont les suivantes :

- limiter les incivilités, notamment en matière de propreté et de gestion du bruit
- promouvoir le consentement et lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- encourager une vie nocturne inclusive et accessible, en combattant les discriminations
- prévenir les comportements à risque liés à la consommation d'alcool et de drogues
- favoriser le respect des équipes des établissements et des organisateur·rice·s d'événements
- améliorer la mobilité nocturne
- intégrer les effets du changement climatique dans la planification urbaine

Les bénéficiaires du plan sont à la fois directs et indirects :

- bénéficiaires directs : les Parisien·ne·s et les noctambules.
- bénéficiaires relais : les acteur·rice·s de la nuit – associations, bénévoles, agent·e·s de la Police municipale, médiateur·rice·s – ainsi que les communautés concernées (personnes queer, touristes, habitant·e·s, étudiant·e·s).

Les actions envisagées concernent plusieurs cadres d'intervention nocturne :

- les lieux festifs, salles de concert et festivals
- l'espace public : rues, parcs, quais, transports
- les espaces privés, notamment les fêtes en appartement

Les leviers psychosociaux à mobiliser :

- l'image personnelle et la réputation

- la responsabilité collective, à travers l'éducation, l'autorégulation entre pairs et l'encouragement à montrer l'exemple
- la participation des témoins, en légitimant l'intervention face à des comportements irrespectueux
- le sentiment d'appartenance, en renforçant les liens avec Paris, les quartiers et les communautés festives (queer, free-party, etc.)
- la promotion de valeurs telles que le respect, la tolérance et la bienveillance
- la responsabilisation du public, en favorisant une dynamique où les client·e·s attendent un traitement équitable et partagent la responsabilité des comportements au sein des établissements.

Des leviers complémentaires pourraient consister à conditionner certaines subventions ou autorisations d'ouverture nocturne à la participation des équipes de lieux à des formations spécifiques, afin d'ancrer la prévention dans les pratiques professionnelles.

Les parties prenantes impliquées forment un écosystème riche, réunissant services municipaux, associations, syndicats et acteurs de la recherche :

- Services de la Ville : Mission Nuit, Police municipale (fortement impliquée dans la prévention et le lien avec le public), directions de la Jeunesse, de la Santé, de la Communication, de la Transition écologique, de l'Égalité femmes-hommes, de la Participation citoyenne et du Tourisme
- Syndicats et collectifs professionnels : Culture Nuit, SOCLE, Culture Bar Bars, Kluster Collectif, GHR, UMIH
- Associations : Fêtez Clairs, Consentis, Pierrots de la Nuit, Noctambules Citoyens, Amicale RDR
- Partenaires académiques : Laboratoire de psychologie sociale (LAPPS) des universités Paris 8 et Nanterre, APUR

Ensemble, ces acteur·rice·s constituent un réseau collaboratif capable de concevoir, tester et déployer des actions adaptées à la complexité des comportements nocturnes parisiens, au croisement des politiques publiques, de la prévention et de l'innovation sociale.

3.5 Notre vision pour la vie nocturne parisienne

Paris la nuit est une ville où chacun·e – habitant·e·s, visiteur·euse·s et noctambules – peut profiter d'expériences culturelles, inclusives, durables et sûres. La nuit n'est pas seulement un temps de loisirs : c'est un espace urbain partagé, où les comportements positifs, le respect mutuel et la diversité sont valorisés. Notre ambition est de faire de Paris une référence européenne pour une vie nocturne à la fois dynamique et respectueuse de ses habitant·e·s, de son environnement et de ses communautés.

Comment cette vision a été construite

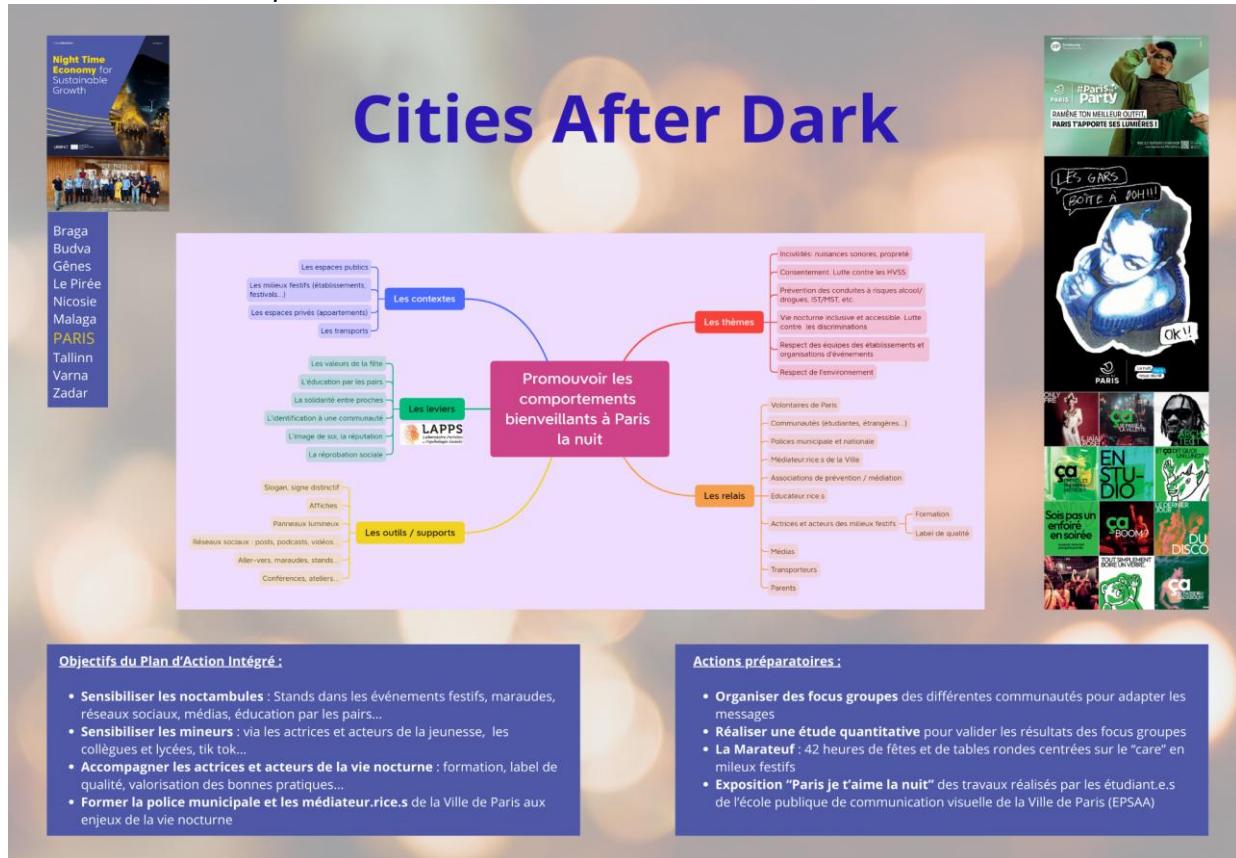
Cette vision a été élaborée collectivement avec le Groupe Local URBACT, réunissant des professionnel·le·s de la nuit, des associations, des services municipaux, des chercheur·euse·s et des habitant·e·s. Ce travail de co-construction a permis de croiser les savoirs de terrain et l'expertise institutionnelle afin de définir les principes qui orientent notre stratégie.

De la vision à l'action

À partir de cette vision, notre Plan d'Action Intégré vise à :

- diffuser un récit positif et global de la vie nocturne, à travers une communication inclusive et adaptée
- concevoir des actions ciblées selon les publics et les contextes (jeunes, professionnel·le·s, noctambules, habitant·e·s, touristes...)
- garantir la cohérence entre le rôle de la municipalité (exemplaire et facilitateur), les pratiques des acteur·rice·s de la nuit et les attentes des Parisien·ne·s.

La vision construite par l'ULG :



3.6 Analyse des principaux défis d'intégration : les aspects clés de l'intégration de l'économie nocturne à Paris

Paris est confrontée à plusieurs défis d'intégration dans le cadre de sa politique de la nuit, directement liés aux douze aspects d'intégration identifiés par URBACT. Les aborder permet de situer l'économie nocturne dans une approche stratégique et de guider les actions du Plan d'Action Intégré.

- Implication des parties prenantes dans la planification : l'ensemble des acteur·rice·s concerné·e·s, à la fois sur le plan horizontal et vertical, participe à l'identification des priorités et à la définition de solutions communes.
- Cohérence avec les stratégies existantes : les actions et les objectifs s'inscrivent dans la continuité des stratégies mises en œuvre aux échelles municipale, régionale et nationale.
- Développement urbain durable : les actions prennent en compte les trois piliers du

développement durable – économique, social et environnemental.

4. Intégration sectorielle : la politique de la nuit s'articule avec un large éventail de politiques publiques et de domaines d'activité, tels que l'emploi, l'éducation, les espaces verts ou la culture.
5. Intégration spatiale : les actions sont pensées de manière cohérente à différentes échelles, du site local au quartier, jusqu'à l'échelle de la ville.
6. Intégration territoriale : la complémentarité entre les actions et les politiques menées par les communes voisines est assurée à l'échelle métropolitaine et nationale.
7. Gouvernance sur plusieurs niveaux : les actions sont planifiées en cohérence entre les différents niveaux de gouvernance, notamment les arrondissements et la Ville.
8. Intégration des dimensions transversales : la politique de la nuit prend en compte des enjeux transversaux tels que l'égalité de genre, la numérisation, le changement climatique et les achats publics responsables.
9. Intégration temporelle : la planification s'inscrit dans le court, moyen et long terme, en tenant compte de la séquence logique des actions à mettre en œuvre.
10. Complémentarité des types d'investissement : le plan recherche un équilibre entre les investissements matériels (infrastructures) et immatériels (capital humain, formation, accompagnement).
11. Mobilisation de l'ensemble des financements disponibles : la mise en œuvre du plan repose sur la mobilisation de toutes les sources de financement accessibles, qu'elles soient municipales, européennes ou issues de partenariats privés locaux.
12. Implication des parties prenantes dans la mise en œuvre : le Groupe Local URBACT garantit la participation active et représentative de l'ensemble des acteur·rice·s tout au long du développement et de la mise en œuvre du Plan d'Action Intégré

3.7 Comment notre PAI intègre les thématiques transversales d'URBACT

Le Plan d'Action Intégré de Paris renforce les dimensions transversales au cœur même de la stratégie nocturne de la Ville. Ces thématiques ne sont pas traitées comme des actions isolées, mais comme des composantes essentielles et intégrées de l'ensemble des politiques mises en œuvre.

Égalité de genre

L'égalité entre les femmes et les hommes est activement promue à travers un ensemble d'initiatives complémentaires. Des campagnes de sensibilisation ciblent à la fois les auteur·rice·s et les témoins, dans les espaces publics, les transports, les lieux de vie nocturne et sur les réseaux sociaux. Sur le terrain, plusieurs associations de prévention interviennent conjointement, notamment Consentis, spécialisée dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les contextes festifs. Une action pilote emblématique, Marateuf, organisée en juin 2024, a permis de combiner l'expertise de Consentis et des structures de réduction des risques pour tester une approche intégrée dans un cadre réel. Les professionnel·le·s des établissements et les organisateur·rice·s d'événements bénéficient par ailleurs de formations assurées par Consentis. La Ville prévoit également de déployer le programme Demandez Angela dans plusieurs de ses quartiers les plus animés, en complément de partenariats avec des applications dédiées à la sécurité des femmes, comme Umay.

Transition écologique

Transition écologique est pleinement intégrée aux pratiques de la vie nocturne, à travers des formations, des échanges de connaissances et des dispositifs incitatifs à destination des établissements. Les professionnel·le·s sont accompagné·e·s dans la réduction de l'impact écologique de leurs activités, tandis que les noctambules sont sensibilisé·e·s au respect des espaces publics et privés. La Ville lance également des appels à projets pour soutenir les investissements facilitant une exploitation plus écoresponsable, contribuant à la transition écologique du secteur. Des initiatives comme le Club Zéro Plastique ou la Charte des événements écoresponsables illustrent cette démarche.

Outils numériques et accessibilité

Les outils numériques et les dispositifs d'accessibilité soutiennent à la fois les objectifs d'égalité et de durabilité. Les établissements formés et engagés dans ces démarches sont valorisés sur le site Paris.fr, les bonnes pratiques sont diffusées au sein des réseaux professionnels, et les informations sur l'accessibilité des lieux sont intégrées à la plateforme Music in Paris, pour permettre à toutes et tous de mieux profiter de la vie nocturne parisienne.

3.8 Exploring Our Initial Ideas for Testing Actions

Le Plan d'Action Intégré n'est pas un cadre figé : il résulte d'un processus d'expérimentation. Chaque action test vise à la fois à expérimenter de nouvelles approches et à valider la vision plus large de la Ville pour une vie nocturne plus sûre, inclusive et respectueuse. À travers ces expérimentations, Paris apprend à adapter ses interventions à des contextes variés, qu'il s'agisse de fêtes locales autogérées ou de grands événements internationaux.

1. La Marateuf – 7 et 8 juin 2024

La première expérimentation majeure a été la Marateuf, organisée les 7 et 8 juin 2024. Cet événement de 42 heures n'était pas seulement une fête, mais une véritable expérience visant à explorer le rôle central des collectifs festifs dans la construction d'une vie nocturne plus respectueuse. Kluster Collectif, organisateur de l'événement, est né au sein du Conseil de la Nuit, où plusieurs jeunes noctambules se sont réuni·e·s avec la volonté de créer des événements reflétant leurs valeurs : inclusion, sécurité et attention portée au soin. La Marateuf a été conçue comme un espace de mise en pratique de ces valeurs, avec pour objectifs de réduire la consommation de drogues et d'alcool, de promouvoir le consentement et d'encourager la solidarité au sein du public. Cette expérience a confirmé l'importance de ces collectifs : ils sont des relais essentiels pour toucher les publics festifs et incarner le changement culturel que le Plan d'Action Intégré cherche à impulser. Les soutenir constitue une condition clé pour construire une vie nocturne qui parle aux jeunes générations tout en restant cohérente avec les priorités de la Ville.



Conférence de lancement de la Marateuf

2. Les zones sûres pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024

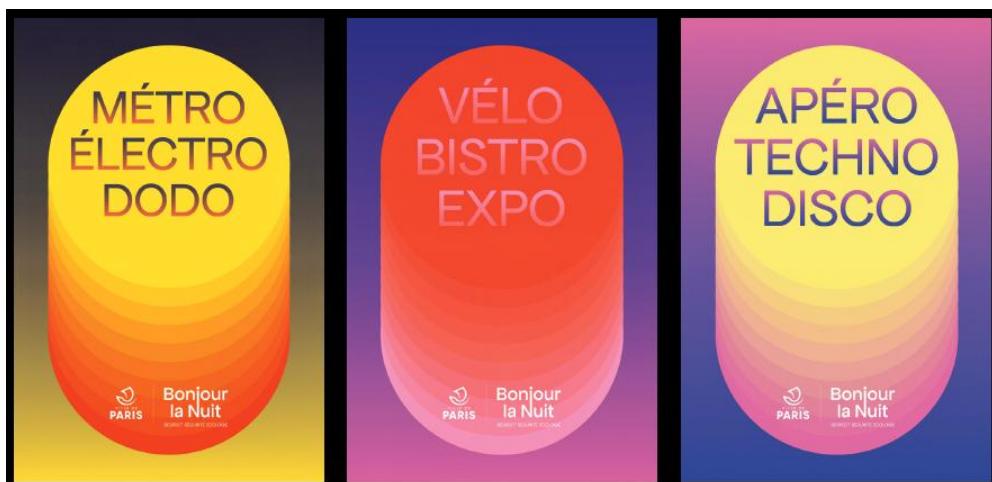
Une deuxième expérimentation déterminante a eu lieu lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, avec la mise en place de zones sûres dans les espaces festifs. Ces espaces, animés par des bénévoles formé·e·s et soutenus par des associations comme Consentis et Safer, offraient une aide immédiate, un espace calme et une protection aux femmes et aux personnes vulnérables confrontées à des situations inconfortables ou à risque. Au-delà de l'aide directe apportée, cette initiative marque une étape importante : elle démontre que Paris peut intégrer la défense des droits des femmes et la promotion des comportements respectueux au cœur des grands événements qu'elle organise. La Ville, tout en restant réaliste quant à ses capacités, a un devoir d'exemplarité. En montrant l'exemple dans ses propres événements, elle renforce sa légitimité pour encourager les acteur·rice·s privé·e·s de la nuit à adopter les mêmes démarches. Ce positionnement s'accompagne d'un soutien concret – financier et institutionnel – aux associations dont l'expertise et les valeurs sont essentielles à la transformation de la vie nocturne. Pour des structures comme Consentis, ces collaborations représentent également une opportunité de visibilité et de reconnaissance, leur permettant d'étendre leur champ d'action.



Carte de la fan zone de l'Hôtel de ville, intégrant une grande Safe zone

3. Le partenariat de recherche avec le LAPPS (2024–2025)

La troisième action test a pris la forme d'un partenariat de recherche avec le Laboratoire de psychologie sociale de Paris (LAPPS), mené de mi-2024 au début de 2025. Ce projet a été initié à la suite de l'échec d'une première campagne de communication sur le canal Saint-Martin, qui avait peu d'impact sur les habitant·e·s comme sur les fêtard·e·s. La Ville souhaitait mieux comprendre comment adapter ses messages selon les publics, notamment dans les zones sensibles où les tensions sont fortes. Deux groupes de discussion ont été menés avec le Conseil Parisien de la Jeunesse et le Groupe Local URBACT, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes : les livrables étaient limités et l'analyse insuffisamment approfondie. Si cette collaboration s'est révélée décevante, elle a néanmoins permis d'identifier de précieux enseignements. La Ville prévoit désormais de poursuivre la recherche avec un laboratoire spécialisé en géographie sociale, approche jugée plus pertinente. En effet, la vie nocturne parisienne est loin d'être homogène : chaque quartier possède ses rythmes, ses communautés et ses enjeux. Comprendre cette dimension spatiale : comment les comportements, les tensions et les opportunités varient selon les territoires, est indispensable pour concevoir des communications adaptées et des stratégies de prévention ancrées localement.



Proposition de visuel par un.e étudiant.e de l'EPSAA

4. Le partenariat avec les étudiant·e·s de l'EPSAA

La quatrième action expérimentale a été menée en partenariat avec les étudiant·e·s de l'École Professionnelle Supérieure d'Arts Graphiques de la Ville de Paris (EPSAA). Sous le thème « Paris, je t'aime la nuit », ils et elles ont conçu des projets de communication créatifs et inspirants valorisant la diversité, l'inclusivité et la responsabilité de la vie nocturne parisienne. Leurs propositions ont exploré de nouvelles identités visuelles, un label potentiel, des campagnes imprimées et numériques, ainsi que des stratégies sur les réseaux sociaux et des applications destinées à mieux engager les publics nocturnes. Cette collaboration a permis à la Ville d'identifier de nouvelles manières de communiquer sur la nuit, plus justes et plus attractives pour les jeunes générations. Le projet s'est conclu par une exposition au Quartier Jeunes, la maison municipale de la jeunesse parisienne, présentant les créations étudiantes et ouvrant de nouvelles perspectives pour le futur de Paris la nuit.



Proposition de visuel par un.e étudiant.e de l'EPSAA

Ces expérimentations s'inscrivent dans un processus d'apprentissage progressif. Chacune d'elles nous permet de mieux comprendre comment impliquer les acteur·rice·s de la vie nocturne, adapter notre communication à différents publics et renforcer la coopération entre la Ville, les associations et les chercheur·euse·s. Elles n'apportent pas de réponses définitives, mais offrent des enseignements concrets qui orienteront le Plan d'Action Intégré, en le rendant plus réaliste, mieux adapté aux contextes locaux et porté par celles et ceux qui font vivre les nuits parisiennes.

3. Le Plan d’Action de Paris

Le Plan d’Action Intégré (PAI) de Paris traduit la vision de la Ville pour une vie nocturne plus sûre, inclusive et durable à travers quatre objectifs complémentaires. Chacun combine sensibilisation, formation et outils de gouvernance pour faire de la nuit un espace partagé, fondé sur le respect, l’inclusion et l’attention à l’autre.

Objectif 1 – Construire une culture de la nuit bienveillante

Cet objectif vise à faire des comportements respectueux et bienveillants la nouvelle norme à Paris, en promouvant une vision commune de ce qui rend la vie nocturne agréable pour toutes et tous.

De vastes campagnes de communication seront déployées dans tout Paris, sur les panneaux d'affichage, les écrans numériques et les supports municipaux, afin de mettre en avant les valeurs de soin, de consentement et de respect mutuel. Ces messages, simples et positifs, s'adresseront à un large public : habitant·e·s, visiteur·euse·s et noctambules.

Des campagnes spécifiques cibleront les touristes, en partenariat avec les auberges de jeunesse, les hôtels et les plateformes de location de courte durée, pour les sensibiliser à une découverte responsable du Paris nocturne. Dans les établissements, affiches, visuels et vidéos rappelleront ces messages, tandis que le réseau de transports en commun les diffusera pour toucher un public plus large.

En parallèle, les médiateur·rice·s et équipes de prévention continueront leur présence dans les quartiers festifs, favorisant le dialogue et apaisant les tensions. Véritables ambassadrices et ambassadeurs d'une "culture nocturne bienveillante", ces équipes incarneront sur le terrain les valeurs portées par les campagnes.

L'ensemble de ces actions vise à renforcer la compréhension mutuelle entre usager·ère·s de la nuit et riverain·e·s, à promouvoir des comportements citoyens et à faire des nuits parisiennes un moment à la fois vivant et respectueux.

Objectif 2 – Impliquer les jeunes : l’avenir de la vie nocturne

Les jeunes sont au cœur de la vie nocturne parisienne, et leur engagement est essentiel pour construire un changement durable. Cet objectif vise à leur donner les moyens d'être des acteur·rice·s de la transformation vers des nuits plus sûres et plus inclusives.

Des partenariats avec des artistes, DJ et micro-influenceur·euse·s permettront de créer des campagnes créatives et proches de leurs codes, notamment pour les 16-30 ans. Ces messages, diffusés sur les réseaux sociaux et lors d'événements, encourageront le respect, le consentement et la bienveillance dans les espaces festifs.

La Ville lancera le programme « Ambassadeur·rice·s de la Nuit », qui formera des jeunes Parisien·ne·s à devenir des relais de prévention et de sensibilisation dans les lieux festifs, les festivals et les espaces publics. Ces ambassadeur·rice·s contribueront à diffuser une vision positive et responsable de la nuit au sein de leurs communautés.

Pour les adolescent·e·s, l'initiative « Ma Première Fête » offrira des conseils pratiques et des outils pédagogiques pour vivre leurs premières expériences nocturnes dans un cadre sûr et respectueux. Une attention particulière sera portée aux fêtes privées, où se concentrent la majorité des incidents et comportements à risque.

À travers ces actions, la Ville souhaite promouvoir une culture nocturne nouvelle, fondée sur la solidarité, la conscience collective et la responsabilité partagée.

Objectif 3 – Accompagner et renforcer les professionnel.e.s de la nuit

Construire des nuits plus sûres et inclusives repose aussi sur celles et ceux qui les rendent possibles : gérant·e·s de bars, responsables de clubs, organisateur·rice·s de festivals, personnels de sécurité, médiateur·rice·s et bénévoles. Cet objectif vise à renforcer leurs compétences pour intégrer prévention, égalité et durabilité dans leurs pratiques quotidiennes.

Des programmes de formation seront développés avec des associations expertes telles que Consentis, Fêtez Clairs et les Pierrots de la Nuit, autour de thèmes clés : réduction des risques, prévention des violences sexistes et sexuelles, médiation et transition écologique.

Pour garantir un accès équitable à ces formations, notamment pour les petits établissements et collectifs indépendants, une plateforme d'apprentissage en ligne (MOOC) sera créée, proposant des modules pratiques et des certifications.

En collaboration avec les professionnel·le·s du secteur, la Ville développera également des protocoles d'intervention standardisés pour les lieux de nuit : procédures de prévention, dispositifs de réponse face au harcèlement ou à la violence, et recommandations pour une communication inclusive.

Le PAI soutiendra aussi la professionnalisation des associations et collectifs, en facilitant les partenariats, l'accès aux financements et la montée en compétence. En lien avec le Centre National de la Musique (CNM), de nouvelles opportunités de financement seront ouvertes aux festivals de petite et moyenne taille qui s'engagent pour la sécurité, l'égalité et la durabilité.

Objectif 4 – Renforcer l'action institutionnelle

Ce dernier objectif vise à ce que les institutions montrent l'exemple et créent les conditions favorables au changement. Paris entend faire de la prévention et de l'inclusivité des composantes structurelles de son action publique.

Les contrats liant la Ville à ses lieux de nuit incluront désormais des obligations de formation pour toutes les équipes impliquées dans les activités nocturnes : prévention des violences de genre, réduction des risques, responsabilité environnementale.

Le dispositif de surveillance sonore « Méduse », qui permet de mesurer objectivement les niveaux de bruit, sera étendu pour faciliter le dialogue entre riverain·e·s, établissements et Police municipale. Cet outil de mesure fiable favorisera une prise de décision équitable et réduira les tensions liées au bruit.

Des formations conjointes réuniront agent·e·s de la Police municipale, médiateur·rice·s et associations partenaires afin d'améliorer la coordination sur le terrain et de garantir que les interventions reflètent les valeurs de respect et d'inclusion portées par la Ville.

Par ailleurs, une cartographie participative des “points chauds” de la vie nocturne sera élaborée avec les conseils d'arrondissement et les habitant·e·s, pour identifier les zones de tension et co-construire des réponses adaptées.

Enfin, le plan introduira de nouveaux outils de gestion et de prévention des conflits, comme l'« embrouillomètre », un outil de médiation utilisé par les professionnel·le·s de terrain pour désamorcer les tensions dans les espaces festifs et publics.

À travers ces objectifs, Paris réaffirme son engagement institutionnel à construire une politique de la nuit cohérente, transparente et collaborative, reconnaissant la nuit comme un espace légitime, partagé et essentiel à la vitalité urbaine.

1. Cadre de mise en œuvre

5.1 Pilotage et gouvernance

La mise en œuvre du Plan d’Action Intégré s’appuie sur un renouvellement des processus de gouvernance au sein du Conseil de la Nuit. À la suite des travaux menés par le Groupe Local URBACT pour élaborer le plan, deux ateliers ont été organisés afin de réfléchir à l’évolution du Conseil, dix ans après sa création.

Le premier atelier, réunissant exclusivement les parties prenantes, a permis d’établir un diagnostic partagé du fonctionnement du Conseil. Les échanges ont mis en lumière ses points forts (notamment l’existence d’un espace de dialogue régulier) mais aussi ses limites : représentativité restreinte, faible suivi opérationnel et manque de visibilité. Les participant·e·s ont souligné la nécessité d’une meilleure inclusion des jeunes, des publics vulnérables et des acteur·rice·s de terrain.

Le second atelier a rassemblé à la fois des associations et des services municipaux autour de deux thématiques prioritaires : l’inclusion et l’accessibilité d’une part, la prévention des violences et la santé d’autre part. Les discussions ont porté sur les enjeux de gouvernance, la mission du Conseil, sa composition et ses modalités de travail, avec pour objectif de le rendre plus dynamique, participatif et représentatif. Ces échanges ont également posé les bases de futurs groupes de travail et de collaborations renforcées entre les acteur·rice·s associatifs et les services de la Ville.

Ensemble, ces ateliers ont contribué à la mise en place d’une planification à long terme et de mécanismes de gouvernance durables pour le Plan d’Action Intégré. Ils ont abouti à des propositions concrètes pour rendre le Conseil de la Nuit plus inclusif et opérationnel, tout en reconnaissant que la mise en œuvre complète de ces recommandations dépendra des priorités définies dans le prochain mandat municipal.

5.2 Construire une mobilisation collective durable autour de la politique de la nuit

Afin de garantir que les parties prenantes plus larges, non directement impliquées dans les instances de gouvernance, restent engagées dans la dynamique du Plan d’Action Intégré, plusieurs mesures seront mises en œuvre à la suite du nouveau mandat municipal qui débutera après mars.

Les élu·e·s nouvellement désigné·e·s, responsables de la vie nocturne dans chaque arrondissement, seront sensibilisé·e·s aux enjeux clés de la politique de la nuit et intégré·e·s aux réflexions en cours. Des sessions de formation et la création d’un premier groupe de travail thématique permettront de renforcer leurs connaissances et leur participation.

Le dialogue interservices sera consolidé grâce à la désignation de référent·e·s « vie nocturne » au sein des directions opérationnelles de la Ville, afin d’animer un réseau solide et transversal. Cet effort vise à faire de la vie nocturne une priorité politique reconnue et coordonnée à l’échelle locale.

Par ailleurs, le lien entre les associations et la Police municipale sera renforcé sur le terrain, notamment par le biais des médiateur·rice·s, pour instaurer une forme de « gouvernance de terrain » favorisant le partage d’informations et la résolution collective des problèmes.

Ces mesures permettront de maintenir l’implication des acteur·rice·s du Groupe Local URBACT et de soutenir la mise en œuvre élargie du Plan d’Action Intégré.

5.3 Approche financière pour la mise en œuvre du PAI

La mise en œuvre du Plan d’Action Intégré reposera largement sur les ressources existantes de la Ville de Paris, tant humaines que financières. Une grande partie des actions sera portée par les services municipaux déjà impliqués dans la politique de la nuit, la communication, la médiation, la prévention et le développement culturel.

Le principal levier de financement demeure le budget dédié à la politique de la nuit, actuellement consacré à 95 % au soutien des associations. Ce dispositif continuera d’appuyer les structures partenaires qui mènent des projets de prévention, de réduction des risques et d’inclusion dans les différents contextes de la vie nocturne.

Pour les actions de communication, si les moyens du service de la communication de la Ville s’avéraient insuffisants, un budget spécifique pourra être mobilisé pour la conception graphique et les campagnes. Cette dépense pourra toutefois être optimisée en mutualisant plusieurs actions au sein d’un portefeuille de communication cohérent, permettant de construire une identité visuelle forte et harmonisée de la nuit parisienne grâce à une charte graphique dédiée.

Des partenariats avec des établissements de recherche seront également activés. En particulier, l’appel à projets « Paris Recherche » pourrait financer des collaborations avec des laboratoires de géographie et de sciences sociales, afin de soutenir le suivi et l’évaluation des enjeux liés à la vie nocturne.

Enfin, la coopération internationale sera renforcée dans le cadre du programme City-to-City d’URBACT, favorisant les échanges avec des villes de taille comparable à Paris et dotées de politiques nocturnes avancées. Cette collaboration permettra de recueillir des retours d’expérience précieux, d’adapter les mesures au contexte parisien et de consolider la faisabilité comme la durabilité des actions proposées.

5.4 Calendrier de mise en œuvre

Le calendrier global de mise en œuvre du Plan d’Action Intégré tient compte des prochaines élections municipales et de la période de transition électorale qui en découlera. À l’issue de l’installation des nouveaux·elles élus·e·s locaux·ales, prévue après mars, le Plan sera présenté comme un outil de référence pour guider l’élaboration de leurs politiques locales en matière de vie nocturne et de tranquillité publique. Cette approche garantit que les actions futures s’appuieront sur un travail solide, fondé sur les données et la concertation.

Chaque action ayant déjà été décrite en détail dans les sections précédentes, leur déploiement pourra s’effectuer de manière progressive. Toutefois, compte tenu des incertitudes liées à l’agenda politique, il n’est pas possible à ce stade d’établir un calendrier de type Gantt précis. Le Plan doit être envisagé comme un projet de long terme, pensé pour s’inscrire sur toute la durée du mandat à venir, soit environ cinq ans. L’ordre et le rythme de mise en œuvre dépendront des priorités fixées par la nouvelle équipe municipale ainsi que des évolutions contextuelles pouvant faire émerger des besoins spécifiques.

5.5 Suivi de la mise en œuvre et évaluation de l'impact

Le suivi de la mise en œuvre du Plan d’Action Intégré reposera sur un ensemble d’indicateurs quantitatifs et qualitatifs, présentés dans la description des actions. Ces indicateurs permettront de mesurer les avancées au regard des objectifs stratégiques du Plan. Ils porteront à la fois sur les résultats concrets (nombre d’ateliers, de formations, de partenariats, etc.) et sur les effets observés, tels que l’amélioration du sentiment de sécurité, de l’inclusivité et des comportements dans les espaces festifs.

Deux études principales viendront compléter ce dispositif d’évaluation.

D’une part, l’étude menée avec Consentis, financée par la Mission Nuit de la Ville et intégrée au sein du Groupe Local URBACT, fournit une base de référence sur la prévalence et la perception des violences sexistes et sexuelles dans les contextes festifs. Une nouvelle enquête pourra être conduite à horizon trois ans pour mesurer l’impact du Plan sur ces enjeux.

D’autre part, l’étude portée par la Mission Métropolitaine de Prévention des Risques, également membre du Groupe Local URBACT, dresse un état des lieux des dispositifs actuels de réduction des risques dans les lieux de nuit. Un suivi ultérieur permettra d’évaluer les évolutions et améliorations constatées, constituant ainsi une base de connaissances solide pour ajuster les politiques publiques.

La Ville travaille également en étroite collaboration avec l’Atelier parisien d’urbanisme (APUR) afin de construire une vision à la fois spatiale et statistique de la vie nocturne. Ce partenariat favorise l’intégration d’approches fondées sur les données et l’analyse territoriale, pour mieux identifier les zones d’intervention prioritaires. Les premiers axes de travail, appelés à être précisés au fil du déploiement du Plan, incluent :

- les transports nocturnes, en lien avec le sentiment de sécurité ;
- la présence de la Police municipale la nuit, à travers des indicateurs tels que le nombre de verbalisations ou d’agressions signalées ;
- la cartographie des bars et clubs « accueillants et sûrs », labellisés à la suite de formations dispensées par les associations partenaires.

Ce système de suivi et d’évaluation continu permettra à la Ville de Paris d’ajuster ses actions, de renforcer leur cohérence et de garantir la durabilité de sa politique de la nuit.

5.6 Gestion des risques

La mise en œuvre du Plan d’Action Intégré comporte plusieurs risques qu’il convient d’anticiper et de maîtriser afin d’en assurer la réussite. Une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) permet d’en identifier les principaux facteurs:

Forces	Faiblesses
Forte mobilisation des acteur·rice·s clés au sein du Groupe Local URBACT (ULG), incluant les associations, les services municipaux et les organisations partenaires.	Expérience encore limitée de la Ville en matière de coordination inter-directions des politiques relatives à la vie nocturne. Les activités nocturnes sont souvent

<p>Existence d'études et de données déjà disponibles pour orienter les actions.</p> <p>Collaboration avec l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), favorisant une planification fondée sur les données et l'analyse spatiale.</p>	<p>perçues comme une simple extension des services diurnes, entraînant l'usage d'outils, de processus et de priorités principalement conçus pour la journée.</p> <p>Manque de visibilité des initiatives spécifiquement dédiées à la nuit dans certains services municipaux</p>
Opportunités	Menaces
<p>Enforcement de la confiance et de la coopération entre associations, services municipaux et Police municipale.</p> <p>Élaboration de stratégies nocturnes ciblées en matière de transport, de sécurité et de programmation inclusive.</p> <p>Mise en place d'un mécanisme de gouvernance structuré et pérenne, garantissant la continuité des actions au-delà du projet URBACT.</p>	<p>Risque d'une adaptation insuffisante des outils et procédures diurnes aux réalités de la nuit.</p> <p>Turnover possible des acteur·rice·s et des élu·e·s, notamment en raison des élections municipales à venir, pouvant entraîner une baisse temporaire du soutien politique.</p> <p>Ressources limitées ou autres priorités susceptibles de retarder la mise en œuvre de certaines actions.</p>

Risques principaux :

- Agenda politique : les élections municipales de mars 2026 pourraient modifier les priorités de la Ville et réduire l'attention portée aux politiques nocturnes présentées dans le Plan d'Action Intégré.
- Contraintes financières : les limitations budgétaires peuvent empêcher certaines campagnes d'atteindre l'ampleur ou la visibilité souhaitées.
- Ressources humaines : la Mission Nuit repose actuellement sur une seule personne, rendant la réussite du projet fortement dépendante d'une collaboration étroite entre les différentes parties prenantes.
- Compréhension des messages : la communication peut être perçue comme moralisatrice, stigmatisante ou peu pertinente pour certains publics (jeunes, noctambules, etc.).
- Difficultés de coordination : il peut être complexe d'assurer une coopération fluide et cohérente entre les associations de prévention, les services municipaux et les agences de communication.
- Saturation médiatique : d'autres campagnes municipales ou nationales menées simultanément peuvent nuire à la visibilité du dispositif.
- Mobilisation des acteur·rice·s : les établissements, organisateur·rice·s d'événements ou professionnel·le·s de la nuit peuvent se montrer réticent·e·s à participer aux différentes actions.

- Complexité de l'évaluation : la mesure des changements de comportement et de l'impact des campagnes de communication reste difficile à objectiver..

Mesures préventives :

Pour réduire ces risques, le Plan d’Action Intégré met l’accent sur :

- la mise en place de structures de gouvernance claires, avec un Conseil de la Nuit renforcé et une coordination interservices dotée de référent·e·s « vie nocturne » ;
- la formation continue et la mobilisation régulière des acteur·rice·s, afin de renforcer leur compréhension des enjeux propres à la nuit ;
- un suivi régulier et l’ajustement des actions en fonction des retours d’expérience et des indicateurs de performance ;
- la construction d’une culture institutionnelle reconnaissant la vie nocturne comme un champ d’action légitime, doté de ses propres outils, ressources et priorités ;
- l’utilisation du Plan d’Action Intégré comme base solide et argumentée pour la mise en œuvre du prochain mandat municipal, garantissant la continuité de la politique nocturne après les élections ;
- la diversification des sources de financement (municipales, nationales, partenariats privés) pour assurer la pérennité des actions ;
- la co-construction et le test des messages auprès des publics cibles afin d’en améliorer la pertinence et l’appropriation ;
- la coordination des calendriers de communication pour éviter les chevauchements avec d’autres grandes campagnes ;
- le renforcement de la collaboration avec les acteur·rice·s de la nuit, pour accroître l’adhésion et la visibilité des actions ;
- le développement d’outils d’évaluation robustes, combinant approches qualitatives et quantitatives, pour mieux mesurer les effets des campagnes et des actions menées.

Conclusion

À l'issue de la participation de Paris au réseau Cities After Dark, ce Plan d'Action Intégré constitue à la fois l'aboutissement de plus de deux années de collaboration européenne et le point de départ d'un effort collectif renouvelé pour bâtir une vie nocturne plus sûre, plus inclusive et plus durable. Le Plan devient désormais un cadre stratégique pour le prochain mandat municipal, afin d'ancrer dans la durée les enseignements tirés et les partenariats noués dans le cadre d'URBACT.

Communication et diffusion

La diffusion du Plan d'Action Intégré se fera aux échelles locale et nationale, afin d'assurer sa visibilité et son appropriation par l'ensemble des parties prenantes. Au niveau local, le Plan sera présenté au Conseil de la Nuit et partagé avec l'ensemble des directions et des mairies d'arrondissement concernées, en particulier avec les nouveaux·elles élu·e·s en charge de la vie nocturne à partir de mars 2026. Un temps de présentation dédié sera organisé avec les membres du Groupe Local URBACT, les organisations professionnelles et les associations de prévention, pour mettre en avant les objectifs et actions prioritaires.

Au niveau national, la Ville de Paris partagera son expérience et ses outils au sein de la Plateforme de la vie nocturne, qui rassemble grandes villes, organisations professionnelles et associations. Le Plan sera également accessible en ligne sur Paris.fr et via l'URBACT Knowledge Hub, afin de diffuser plus largement méthodologies, modèles de gouvernance et pratiques transférables.

Prochaines étapes (Novembre 2025 – Avril 2026)

Les six mois suivant la clôture du projet seront consacrés au passage de la planification à la mise en œuvre. Les priorités porteront sur :

- la présentation du Plan aux représentant·e·s d'arrondissement nouvellement élu·e·s et son intégration dans leurs agendas locaux ;
- la relance du Conseil de la Nuit, avec une composition actualisée et des groupes de travail dédiés à l'inclusion, à l'accessibilité et à la prévention ;
- le lancement de la première vague d'actions de communication sous l'identité visuelle unifiée « Paris je t'aime la nuit » ;
- la finalisation de la désignation de référent·e·s interservices pour la coordination des sujets de vie nocturne au sein des services municipaux ;
- la préparation de dossiers de financement pour les prochains cycles de Paris Recherche et pour les coopérations City-to-City d'URBACT, afin de poursuivre les échanges internationaux.

Contacts clés

Pour toute question relative à la mise en œuvre du Plan d'Action Intégré, vous pouvez contacter :

Alix Vandon, Cheffe de projet sur la politique de la nuit
Direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires (DDCT)
Email: alix.vandon@paris.fr

Caroline Moneron, Adjointe à la cheffe de l'Observatoire de la tranquillité publique

Direction de la Prévention et de la Police Municipale (DPMP)
Email: *caroline.moneron@paris.fr*